

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2016/01

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 27 Janvier 2016*

*L'an deux mille seize et le vingt-sept janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 19 janvier 2016.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10  
votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : VOLLE – CROZIER – GAUTHIER – JOLLIVET – CORNET – GRENIER  
TESTON – HILAIRE – PIQUEMAL – LEBRAT-**

**Excusés : Mme BEUGNET a donné procuration à Mr TESTON.  
Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER.  
Mr EUVRARD a donné procuration à Mme PIQUEMAL.  
Mr RIFFARD**

**Absent : Mr BOUNIARD**

Mr GAUTHIER a été élu secrétaire.

**Objet : Cession de la TWINGO aux pompiers du Teil.**

Le Maire,  
Rappelle au Conseil Municipal la vétusté et les réparations importantes qui immobilisent le véhicule Renault TWINGO de la Commune.

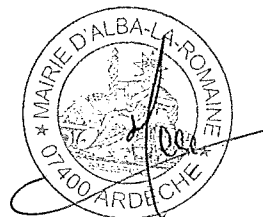
Il est proposé de céder gratuitement aux pompiers du Teil pour effectuer des exercices incendies sur le véhicule.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de céder gracieusement le véhicule RENAULT TWINGO aux pompiers du Teil pour effectuer des manœuvres.
- **RAPPELLE** que le véhicule est cédé en l'état et que sa vétusté ne pourra être opposée à la commune une fois la transaction effectuée.
- **DIT** que ce bien sera sorti de l'inventaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette cession.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 27 janvier 2016.

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 28 janvier 2016.  
LE MAIRE,  
André VOLLE.



REÇU A  
LA PRÉFECTURE LE

29 JAN. 2016